

la baie de Somme libre de sable

la lettre

www.baie-de-somme-libre-de-sable.fr

Lettre ouverte à Christian Manable, président du conseil général de la Somme

Ne laissons pas Saint-Valery aux sables

Monsieur le président,

L'ensablement de la baie de Somme est de jour en jour plus visible. 2011 aura été spectaculaire à cet égard, le chenal étant quasi à sec à marée basse, face à Saint-Valery.

*Cette situation, **qui n'est pas inéluctable**, résulte de deux phénomènes: le tarissement de la Somme, d'une part, jusque-là principale chasse de la baie, et l'accroissement de la masse de sable devant la baie, d'autre part, qui bloque toute dynamique hydraulique.*

De très nombreux ports "s'auto-lessivent" par la chasse d'un fleuve, comme c'était le cas de Saint-Valery, ou d'un bassin artificiel, le cas du Crotoy, en principe.

La baie du Mont Saint-Michel présente des similitudes avec la baie de Somme: fort marnage (différence de hauteur entre basse et haute mer, parmi les plus élevées du monde), fleuve côtier en fond de baie, ici la Somme, là-bas le Couesnon. Les aménageurs du Mont Saint-Michel utilisent à la fois la nature et la technique: le Couesnon est aussi employé en bassin artificiel par l'ajout d'un barrage.

Il stocke entre 70 000 et 1 700 000m³ d'eau, selon les marées, accumulés en fin de marée montante, et relâchés progressivement en fin de marée

descendante: un jusant différé, disent les spécialistes.

Le débit de la Somme ne permet plus une chasse naturelle de la baie, du fait de l'évident dérèglement climatique. Après un hiver 2011 particulièrement sec, peu compensé au printemps, la pluviométrie annuelle mesurée au 1er août était moitié de la normale. Le débit du fleuve à son embouchure (station de Bois-mont) a baissé à 23,6 m³/seconde, fin juin. S'en est suivi un spectaculaire colmatage de l'entrée de Saint-Valery. L'été et une partie de l'automne ont été, à l'inverse, très pluvieux. Le débit est remonté à 37 m³/sec, fin décembre, provoquant un curage partiel.

L'accroissement du débit peut donc contrarier en partie le colmatage de la baie. On l'a observé lors des crues de 2002, 2001, 1995, 1994, 1988, quand le débit était supérieur à 80m³/sec, mais le dérèglement climatique interdit de compter durablement sur cette hypothèse.

Il en résulte qu'il faut forcer ce débit pour obtenir une chasse accrue par un jusant différé.

Le bief entre les écluses de Saint-Valery et d'Abbeville couvre plus de 70 hectares, 700 000m². C'est un bassin de retenue, fermé par son écluse, et qui permet de créer, sans le moindre investissement, un réel jusant différé.

Quelles hauteurs d'eau, haute et basse, sont-elles compatibles dans ce bief sans le moindre inconvénient? Dans quelles limites peuvent-elles être parfois dépassées? C'est aux services de le dire. Il est cependant évident qu'une telle masse d'eau, collectée au plus haut de la marée montante et relâchée au plus bas de la marée descendante, amplifiera de façon considérable l'effet de jusant: 1 mètre de hauteur correspond à 700 000m³.

Il suffit de retenir, puis de relâcher l'eau au bon moment.

Nous le pouvons

Quant à la masse de sable accumulée devant la baie, et qui interdit la dynamique hydraulique, elle dépend surtout de l'industrie d'extraction des agrégats, les carriers. Ils se dirigent vers une pénurie de leurs ressources terrestres, et il leur faudra, tôt ou tard, reporter massivement leurs extractions vers le milieu maritime.

Faisons en sorte que ce soit au plus tôt.

Jacques Gravend
journaliste,
janvier 2012